

Ce n'est pas encore fait : ça part à la Chambre des Représentants



LA LOI SUR LA PROTECTION DE L'ARMÉNIE EST ADOPTÉE PAR LE SÉNAT AMÉRICAIN

Washington, D.C.

- L'Assemblée arménienne s'est félicitée de l'adoption d'une loi bipartisane dirigée par les sénateurs Gary Peters (D-MI) et Marco Rubio (R-FL). S. 3000, la loi de 2023 sur la protection des Arméniens. Les fonds américains "ne peuvent être fournis au gouvernement de l'Azerbaïdjan.

"L'adoption de ce projet de loi envoie un message fort face aux politiques génocidaires de l'Azerbaïdjan à l'encontre du peuple arménien", a poursuivi Mme Khaloyan, la directrice des relations avec le Congrès.

Le sénateur Rubio et le sénateur Peters se sont également joints à une lettre bipartisane adressée au secrétaire d'État Antony Blinken et à la secrétaire au Trésor Janet Yellen, demandant à l'administration d'imposer des sanctions globales Magnitsky à l'Azerbaïdjan.

L'adoption de ce projet de loi au Sénat par un vote à voix haute est importante, car l'agression permanente de l'Azerbaïdjan et de la Turquie contre le peuple arménien appelle d'autres mesures. La prochaine étape du processus législatif est l'adoption de cette mesure par la Chambre des représentants.

Attention : Pas de réjouissances hâtives ...les mots ne sont pas des actes !

Le peuple arménien doit s'organiser pour se défendre puissamment...sinon c'est vain !

source : BF..